



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
CENTRE REGION
MEFOU AND AKONO DIVISION
NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE
ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
PREFECTURE DE NGOUMOU
SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES

DECISION PREFECTORALE N° 02/SAEF/DP/J12/SAEF
PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 DU
02/02/2024 POUR L'ACHEVEMENT DE LA ROUTE ENKOE-CARREFOUR ONGOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT
DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2024 ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
Vu le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 04 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;
Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

- Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
- Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2024 du 02 février 2024, en procédure d'urgence d'achèvement de la route Enkoé-Carrefour Ongot dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;
- Vu** la proposition d'attribution N°006/L/J12/CDPM du 13 mars 2024 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;
- Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire, **SOCIETE SHE SYSTEM SARL**, BP : 1034 Yaoundé, TELEPHONE : 222 22 07 07, est attributaire du projet, en procédure d'urgence d'achèvement de la route Enkoé-Carrefour Ongot dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, pour un montant Toutes Taxes Comprises de 398 366 312 (Trois cent quatre-vingt-dix-huit millions trois cent soixante-six mille trois cent douze) francs CFA et un délai d'exécution de quatre (04) mois calendaires.

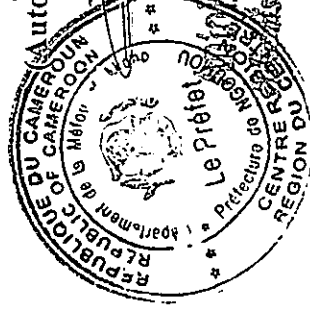
Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Ngoumou, le 13 MARS 2024

Ampliations :

- ARMP/YDE
- PDT/CDPM/MAK
- DD/MAP/MAK
- GESTIONNAIRE
- PUBLICATION
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

LE PREFET,
(Autorité Contractante)



Président
Henri Echelle
Administrateur Civil Principal